

2022-1140
2024-04-26

Herbicide sélectif en granules pour les mauvaises herbes de la pelouse FIESTA

**PRÊT À L'EMPLOI
GRANULES
HERBICIDE
USAGE COMMERCIAL**

PRINCIPE ACTIF : Fer (sous forme de trihydrate de sodium ferrique EDTA) 1,82 %

Avertissement, contient l'allergène soya

N° D'HOM. xxxxx LPA

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET 1 à 1 000 kg

Déposant :

W. Neudorff GmbH KG

An der Muhle 3,

31860 Emmerthal, Allemagne

www.neudorffpro.com

Agent canadien :

Neudorff North America

PO Box 178

Brentwood Bay (C.-B.) V8M 1R3

Téléphone : 250 652-5888

Pour usage sur les pelouses résidentiels, commerciaux, industriels et municipaux et le gazon en plaques sur les emprises, les aménagements, les zones non cultivées, les terrains de golf, les parcs, les cimetières et les terrains de sport composés d'une ou de plusieurs espèces, incluant le pâturin des prés, l'ivraie vivace, et la fétuque (fétuque élevée, fétuque noirâtre, et/ou fétuque traçante). Pour la suppression en postlevée des mauvaises herbes de lupuline (*Medicago lupulina*), plantain majeur (*Plantago major*), chardon des champs (*Cirsium arvense*), renoncule rampante (*Ranunculus repens*), pissenlit (*Taraxacum officinale*), et trèfle blanc (*Trifolium repens*). Pour la suppression en prélevée ou la répression de la digitaire.

MISES EN GARDE:

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer le produit. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes lors du chargement, de l'application, du nettoyage et des réparations. Se laver les mains soigneusement avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer. NE PAS permettre aux personnes ou aux animaux de compagnie d'entrer dans les zones traitées avant que la poussière se soit déposée.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Suppression en postlevée : Appliquer à une dose de 15 à 40 g/m². La dose normale pour ce produit est de 25 g/m². Pour des résultats optimaux, appliquer à nouveau après trois à quatre semaines. Voir le tableau ci-dessous pour connaître les doses d'emploi requises pour supprimer des mauvaises herbes spécifiques.

Suppression en prélevée (Digitaire): Appliquer lorsque la température du sol atteint entre 10 et 15 °C à raison de 40 g/m² pour supprimer l'émergence de digitaire sanguine et réprimer l'émergence de digitaire astringente. Pour des résultats optimaux, appliquer à nouveau après trois à six semaines.

Dose d'emploi	Mauvaises herbes supprimées	(Colonne facultative) Superficie traitée
15 g/m ² ou 1,4 kg/93 m ² (1000 pi ²)	Les semis de pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>), et trèfle blanc (<i>Trifolium repens</i>) (répression seulement).	67 m ² /kg (721 pi ²)
25 g/m ² ou 2,3 kg/93 m ² (1000 pi ²)	Lupuline (<i>Medicago lupulina</i>) et pissenlit (<i>Taraxacum officinale</i>)	40 m ² /kg (431 pi ²)
40 g/m ² ou 3,7 kg/93 m ² (1000 pi ²)	Plantain majeur (<i>Plantago major</i>), renoncule rampante (<i>Ranunculus repens</i>), chardon des champs (<i>Cirsium arvense</i>) et trèfle blanc (<i>Trifolium repens</i>). Pour le chardon des champs, des résultats optimaux sont obtenus lorsque les mauvaises herbes font moins de 15 cm de haut et deux applications peuvent être nécessaires pour la suppression. La suppression en prélevée de digitaire sanguine et la répression en prélevée de digitaire astringente.	25 m ² /kg (269 pi ²)

Méthode d'application :

Le contenu peut s'être tassé pendant le transport; inverser le sac plusieurs fois pour s'assurer que le produit est mélangé.

Un kilogramme de produit permet de traiter entre 25 et 67 m² (269 à 721 pi²). Pour des résultats optimaux, appliquer quelques jours après la tonte, lorsque la température varie entre 10 °C et 30 °C. Si la température est inférieure à 27 °C, s'assurer que la pelouse est couverte de rosée, ou arroser la pelouse légèrement avant l'application. Si la température dépasse 27 °C, ne pas prémouiller la pelouse et appliquer le produit en fin d'après-midi ou le soir. Ne pas dépasser la dose de 15 g/m² lorsque la température dépasse 30 °C. Ne pas appliquer lorsque la température de jour dépasse 32 °C.

Appliquer à l'aide d'un épandeur à la volée/rotatif, par gravité ou manuel, calibré conformément aux directives du fabricant. Il est important d'obtenir une couverture uniforme afin de prévenir les dommages à la pelouse. Les zones de pelouse traitées peuvent être réensemencées une journée après le traitement.

Appliquer le produit uniquement sur la pelouse. L'application sur des surfaces dures peut tacher. Si le produit tombe sur une surface dure, le balayer si la surface est sèche ou le rincer

immédiatement si la surface est mouillée. Si le produit entre en contact avec les vêtements ou les chaussures, les laver immédiatement.

Des signes visibles de la suppression peuvent apparaître dans les 24 heures suivant l'application. Les mauvaises herbes sensibles traitées deviendront brunes ou noires. De temps en temps, les brins d'herbe de la pelouse peuvent noircir après le traitement, cependant, l'herbe récupérera après quelques jours ou quelques semaines. Le traitement risque de tacher le chaume (herbe morte sous la pelouse), ceci n'affectera pas la santé de l'herbe. Si la pelouse est endommagée, un arrosage 24 heures après l'application suivi d'une tonte pour couper le bout des tiges brûlées peut favoriser une récupération plus rapide.

Mises en garde concernant l'utilisation :

- Ne pas appliquer sur de l'herbe desséchée. S'assurer que la pelouse est adéquatement arrosée avant l'application.
- Ne pas appliquer lorsque la température de jour dépasse 32 °C.
- Ne pas appliquer par temps venteux.
- Ne pas appliquer sur des pelouses d'agrostis. Si l'on est incertain de la sensibilité de l'herbe, faire un essai sur une petite partie de la pelouse.
- Appliquer ce produit uniquement sur la pelouse et balayer vers la pelouse tout produit qui s'est retrouvé dans l'entrée, sur le trottoir ou dans la rue.
- Éviter tout contact avec les plantes désirables. Si des plantes ou des endroits désirables sont accidentellement touchés, les rincer immédiatement à l'eau.
- Ne pas appliquer si la pluie est censée tomber dans les 24 heures suivant l'application.
- Ne pas arroser dans les 24 heures suivant l'application.

ENTREPOSAGE : Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

1. Vider le contenant complètement de son contenu dans l'appareil d'application.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale/territoriale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.
5. Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Brevet canadien n° 2,477,493

Fabriqué pour :
W. Neudorff GmbH KG
An der Muhle 3, 31860 Emmerthal, Allemagne

Bureau canadien : Neudorff North America
PO Box 178 • Brentwood Bay (C.-B.) • V8M 1R3 • 250 652-5888

FIESTA® est une marque déposée de W. Neudorff GmbH KG



Tirez ici pour ouvrir et appuyez pour refermer.

Énoncés marketing facultatifs :

HERBICIDE SÉLECTIF POUR MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES

Aucune odeur désagréable

Fabriqué avec du fer

Prêt à l'emploi. Aucun mélange requis

(1 kg) permet de traiter jusqu'à 66,7m² (718 pi²)

Empêche la germination de la digitaire et des mauvaises herbes à feuilles larges

Herbicide en granules pour supprimer les mauvaises herbes dans les pelouses

Herbicide sélectif en granules pour les mauvaises herbes à feuilles larges

Peut être appliqué une journée avant de planter du gazon